

# ***Ribouldingue!***

## **6 Juin 2015**

**Place de Passenans à 17h**

### **- Descente de bolides**

**Inscription obligatoire**

**Lots à gagner**

### **Repas champêtre -**

**Paëlla géante :**

**Adultes : 9€/- de 12 ans : 5€**

**Réservation conseillée**

### **- Soirée festive**

**Concert des Red Barn Bluegrass +  
animations**

**Venez nombreux !!!**

lien social  
intergénération  
convivialité  
culture

**PASS**  **RELLÉ**



# Règlement de la descente de bolides

## Introduction

Le présent document a pour vocation de définir les conditions de participation et le règlement de l'épreuve dénommée « Ribouldingue » se déroulant à Passenans le 06/06/2015, organisée par l'association « La Pass'Relle ».

Il est également l'occasion de préciser l'état d'esprit de cette manifestation. Au-delà de l'aspect de compétition, la Ribouldingue est un moment de fête et d'échanges qui rassemblent des participants et des spectateurs enfants et adultes. C'est un excellent moyen de travailler les liens intergénérationnels, principe fondateur de l'association organisatrice. La fabrication de bolides est également l'occasion d'être sensibilisé aux questions d'environnement en favorisant les initiatives de recyclage, de récupération d'objets.

Ludique, originale, cette manifestation se veut un moment de détente et de plaisir, à l'esprit " bon enfant ", où toute prise de risques est inutile, voire déconseillée.

## Définitions

Est défini comme **bolide** un véhicule sans moteur fabriqué artisanalement pour l'occasion et se déplaçant par la seule force de la gravité,

### comportant **OBLIGATOIREMENT**

- => 3 roues minimum,
- => un système de direction. Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction du bolide.
- => un système de freinage
- => un châssis (une décoration originale est très fortement conseillée)
- => un point d'attache à l'avant et un à l'arrière pour le remorquage

### sont **INTERDITS**

- => tout système d'entraînement par moteur, pédales, chaîne ou courroie.
- => tout composant pointu saillant de la structure
- => tout composant tranchant
- => tout composant en verre
- => tout composant susceptible de se détacher pendant la descente

Sont considérés comme **pilote** et **copilote**, les personnes prenant place dans le bolide en ayant accepté le présent règlement. Ils devront **OBLIGATOIREMENT** :

- => être accompagné d'une personne majeure responsable s'ils ont moins de 7 ans.
- => avoir fait signer une autorisation parentale à un de leurs responsables légaux s'ils sont mineurs.
- => porter au minimum l'équipement suivant : **casque intégral (les casques de cycliste sont tolérés s'ils sont à la taille du pilote), chaussures fermées, combinaison de type « bleu de travail » ou, à défaut, pantalon et manches longues, gants.**
- => suivre les indications des commissaires de courses et ne pas s'engager sur la piste sans leur signal.
- => se conformer aux contrôles techniques des commissaires de course.
- => adopter une attitude sécuritaire et responsable en ne mettant en danger ni leur personne, ni les autres concurrents, ni les spectateurs.

Est considéré comme **parcours**, l'itinéraire balisé par les commissaires de courses à l'aide de ballots de pailles et de glissières de sécurité.

## Déroulement et enjeux

Le nombre de manches dépendra du nombre de bolides en lice et des conditions dans lesquelles se déroulent les descentes et le remorquage. La descente comportera toutefois au minimum :

- => une manche d'essai où chaque bolide descendra seul
- => une manche en duel où 2 bolides descendront en même temps.

Aucune des manches ne sera chronométrée, ce n'est pas une compétition de vitesse. L'ordre d'arrivée pourra servir à constituer la grille de départ de la manche suivante.

2 prix seront remis pour les bolides ayant pu effectuer toutes les descentes dans leur intégralité :

- => **le prix du FUN** récompensera l'équipage dont l'apparence aura été jugée la plus originale (décoration du châssis, déguisement du pilote, etc ...)
- => **le prix du « roi de la recup' »** récompensera l'équipage ayant construit son bolide avec un minimum de matériaux neufs. Il s'agit de récompenser l'utilisation de matériaux de récupération.

## Responsabilités et sécurité

Le parcours empruntera une route fermée à la circulation et protégée. Le remorquage s'effectuera à l'aide d'engins motorisés. Des commissaires de courses seront répartis tout au long du parcours, ils ont autorité sur le déroulement de l'épreuve. Tout manquement au règlement pourra entraîner, selon son degré de gravité, un avertissement jusqu'à l'exclusion définitive du concurrent. Un poste de secours sera également établi le long du parcours de manière à pouvoir intervenir rapidement en cas d'accident.

L'épreuve et ses participants sont couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association. Les organisateurs se réservent toutefois la possibilité d'engager la responsabilité de tout concurrent ne respectant pas le présent règlement ou de toutes personnes tierces allant à l'encontre des dispositifs de sécurité mis en place pour l'épreuve.

## Engagement

Je soussigné \_\_\_\_\_ (Prénom, Nom),  
né(e) le \_\_\_\_\_ (date de naissance), reconnaît avoir pris connaissance du règlement  
de la « Ribouldingue 2015 » organisée le 06 juin 2015 à Passenans par l'association La Pass'Relle  
et m'engage à :

- adhérer à l'association La Pass'Relle (adhésion 3€)
- respecter les conditions fixées par les organisateurs pour participer à l'épreuve à savoir :
  - la nécessité d'avoir une autorisation parentale si je suis mineur,
  - le cahier des charges du bolide,
  - l'équipement du ou des pilotes,
  - le parcours,
  - le déroulement des épreuves
- respecter les consignes données par les membres de l'association organisatrice pendant l'épreuve,
- utiliser le bolide dont je suis responsable dans les meilleures conditions de sécurité pour moi et pour les autres (autres pilotes, spectateurs, ...)

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Signature*

---

### Autorisation parentale

Je soussigné \_\_\_\_\_ (prénom et nom du responsable),  
responsable légal de \_\_\_\_\_ (prénom et nom du mineur),  
reconnait avoir pris connaissance du règlement de « la Ribouldingue 2015 » organisée le 06 juin  
2015 à Passenans par l'association La Pass'Relle et l'autorise à participer à l'épreuve en tant que  
pilote ou copilote.

Par voie de conséquence, j'accepte également le règlement de l'épreuve.

En cas d'accident, j'autorise les membres de l'association organisatrice à prendre toutes les mesures  
de secours d'urgence qu'ils jugeront nécessaires.

Fait à \_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

*Signature*

# Réservation repas

**NOM :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_

Nombre de repas adultes : \_\_\_\_\_ x 9€ = \_\_\_\_\_

Nombre de repas enfants : \_\_\_\_\_ x 5€ = \_\_\_\_\_

**TOTAL :** \_\_\_\_\_

Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre de l'association La Pass'Relle

Réservation à retourner par courrier ou à transmettre directement à

François FOREST, 263 grande rue 39230 PASSENANS

*Association La Pass'Relle*

*En mairie*

39230 PASSENANS

[lapassrelle@gmail.com](mailto:lapassrelle@gmail.com) - [www.lapassrelle.jimdo.com](http://www.lapassrelle.jimdo.com) - [www.facebook.com/lapassrelle](http://www.facebook.com/lapassrelle)